

L'AGRICULTURE

LE COÛT DU CLASSEMENT DU FROMAGE DESTINÉ À
L'EXPORTATION

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur le Président, nos concitoyens du Sud-Est de l'Ontario se sont toujours enorgueillis de leur agriculture et du rôle majeur qu'ils jouent dans la production de denrées alimentaires à un prix abordable pour les consommateurs non seulement du Canada, mais aussi de tous les pays du monde. A l'heure actuelle, cependant, ils craignent que ce secteur n'assume une part déraisonnable de ce qu'il en coûte pour maintenir le prix des denrées alimentaires à un niveau abordable pour tous. Or, le gouvernement fédéral a proposé récemment de mettre en œuvre un programme de recouvrement des frais qu'il assume pour différents services, y compris le classement, programme qui pourrait bien entraîner une hausse des prix pour le consommateur et, ce qui est pire, une hausse des frais pour les producteurs déjà en très mauvaise posture.

On m'a signalé par exemple que, en vertu de ce programme, les fromagers de l'Est de l'Ontario devront payer pour faire classer leur fromage destiné à l'exportation. De nombreuses fromageries, les députés le savent, ont déjà fermé leurs portes. Connaissant le ministre fédéral de l'Agriculture (M. Wise) et l'intérêt qu'il porte aux agriculteurs, j'ai bon espoir qu'à la suite de consultations et de discussions il trouvera une solution juste et raisonnable que les fromagers et les agriculteurs de l'Est de l'Ontario pourront accepter.

* * *

[Français]

L'HABITATION

LES COUPURES AU PROGRAMME DE RÉNOVATION ET DE
RESTAURATION DE LOGEMENTS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'aimerais exprimer ma déception comme des milliers de Canadiens et Canadiennes qui sont déçus de ce gouvernement progressiste conservateur, face aux coupures effectuées par ce gouvernement dans la politique de rénovation et de restauration de logements. En effet, à Terre-Neuve, 37 p. 100 du budget ont été coupés. A l'Île-du-Prince-Édouard, 42 p. 100, en Nouvelle-Écosse, 30 p. 100, au Nouveau-Brunswick, 34 p. 100, au Québec, 35 p. 100, en Ontario, 9 p. 100, au Manitoba, 27 p. 100, en Saskatchewan, 20 p. 100, en Alberta, 16 p. 100 et en Colombie-Britannique, 35 p. 100.

Monsieur le Président, je pense que ce gouvernement aurait été mieux de continuer ce que les libéraux avaient fait. Il aurait été préférable de faire la guerre aux taudis, plutôt que de s'embarquer dans la Guerre des étoiles. Je comprends très bien que le premier ministre (M. Mulroney) préfère faire la compétition à M. Spock pour améliorer son image, mais je parle pour les Canadiens et les Canadiennes, savoir que le programme de rénovation et de restauration de logements était très important pour l'amélioration de la qualité du logement, mais aussi il était très important pour la création d'emplois et beaucoup moins coûteux que l'argent gaspillé des contribuables dans la Guerre des étoiles.

Questions orales

● (1115)

[Traduction]

L'IMMIGRATION

LE REFUS DE PERMETTRE À UN IMMIGRANT DÉTENU DE SE
MARIER

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, il faut protéger le droit au mariage contre l'ingérence des fonctionnaires du ministère de l'Immigration. Irene McLaughlin, citoyenne canadienne, vit en union libre depuis quatre ans avec Hugo Cobos. Or, M. Cobos est actuellement détenu au centre pour immigrants de l'hôtel Waldorf-Astoria, à Toronto, depuis six mois. Les fonctionnaires chargés d'appliquer les règlements de l'immigration, en Ontario, refusent de lui accorder une journée d'absence pour se marier ou de laisser le couple se marier à l'hôtel même.

Il me semble que M. Cobos ne devrait pas être traité plus durement que les criminels qui ont le droit de se marier en prison. Je crois que ce droit est consacré par la Charte des droits et des libertés. C'est pour cette raison notamment que j'ai demandé à la ministre de faire enquête sur la situation qui règne dans les centres de détention d'immigrants. Ces centres violent non seulement la Charte des droits et des libertés, mais aussi la convention des Nations Unies concernant les prisonniers à laquelle le Canada a souscrit.

Je suis heureux que la ministre et le comité du travail, de l'emploi et de l'immigration aient finalement ouvert une enquête sur ces centres, mais, en attendant ses résultats, laissons M^{me} McLaughlin épouser M. Cobos. Je demande donc instamment au ministre d'intervenir immédiatement pour défendre la cause de M^{me} McLaughlin.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'ACCORD DE L'OUEST—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES
INVESTISSEMENTS À TERRE-NEUVE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie. L'accord énergétique qu'elle a annoncé hier a compromis les investissements au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve ainsi que le projet d'Hibernia. Pour rassurer les intéressés, la ministre a déclaré à la Chambre qu'elle venait de recevoir l'assurance que 800 millions de dollars par an seraient réinvestis dans ces gisements sous-marins.

La ministre peut-elle garantir aux habitants de Terre-Neuve que les sociétés pétrolières exploitant le gisement d'Hibernia lui ont donné des engagements fermes? Si elle a reçu de tels engagements par écrit, voudrait-elle bien les déposer à la Chambre des communes de manière que les Terre-Neuviens soient assurés du potentiel que représente l'exploitation de ces gisements en matière de création d'emplois, potentiel qui a pu être réduit par suite de l'accord énergétique?